

M. McBain: J'allais dire, monsieur l'Orateur, que je ne suis pas de descendance anglaise, mais que mon grand-père paternel venait des plateaux du nord de l'Écosse et que, mon arrière-grand-père maternel était un Hollandais de Pennsylvanie, un Loyaliste de l'empire uni loyaliste. J'ai été très fier aujourd'hui en entendant l'honorable député de Queens (M. MacLean) nous signaler que c'est aujourd'hui la Saint-André.

Comme je l'ai dit, une grande désunion règne au pays depuis le commencement du débat sur le drapeau à la Chambre des communes. Nous avons eu des émeutes dans diverses parties du Canada. Nous avons vu des drapeaux brûler. Le mouvement séparatiste dans la province de Québec a pris de l'ampleur. Nous avons vu s'effectuer des raids contre nos salles d'exercice, qu'on a dévalisées. Oui, monsieur l'Orateur, même des meurtres ont été commis pendant ce temps.

Quand j'ai pris la parole au sujet de ma propre résolution sur le drapeau, j'ai dit que j'exprimais mes opinions personnelles, ainsi que les opinions exprimées dans environ 90 p. 100 des lettres et télégrammes que j'avais reçus jusqu'alors. C'était le 1^{er} juin dernier, monsieur l'Orateur, et avant cette date, j'avais reçu près de 150 lettres et télégrammes signés, me demandant d'appuyer le maintien du pavillon rouge comme drapeau national du Canada. Ce chiffre s'élève maintenant à 611. Depuis le 1^{er} juin, j'ai reçu nombre de lettres appuyant mon attitude quant au pavillon rouge, mais depuis cette date, je n'ai reçu que trois lettres en faveur d'un autre modèle.

En toute justice envers ceux qui m'écrivent pour me dire qu'ils appuient le pavillon rouge et envers ceux qui appuient un autre modèle, je me propose de consigner au compte rendu certains propos des uns et des autres. Avant de le faire, toutefois, je tiens à signaler qu'il y a quelque temps j'ai reçu une coupure du *Telegraph Journal*, de Saint-Jean, reproduisant un article signé de M^{me} Jean Sweet. L'article s'intitule «A mon avis», et, à mon avis, il reflète, j'en suis sûr, les sentiments d'une multitude de Canadiens. Voici un passage de cet article:

D'ordinaire, comme la plupart des citoyens pacifiques, je suis lâche en face des questions d'ordre public. Mais je pense que le temps est venu de se prononcer sur cette question du drapeau.

A voir un gros arbre, on sait qu'il a de fortes racines. Si l'on coupe certaines racines, on affaiblit l'arbre. Si l'on supprime trop de racines, on n'aura plus rien. L'arbre, qui a poussé lentement pendant des dizaines d'années, s'affaiblit, tombe et pourrit.

Les loyautés poussent de la même façon, soit en plantant des racines dans un sol ami. Sans loyauté, même si la loyauté est mal dirigée, l'homme n'est plus qu'une épave à la dérive.

Des millions de Canadiens ont grandi comme moi dans cet aimable pays, le Canada, que dès le jeune âge nous avons appris à considérer avec respect et avec une immense fierté. Nous avons appris à ne pas toujours nous vanter à pleine voix au sujet de notre pays, mais plutôt à connaître notre bien et à nous sentir protégés sous ses lois.

Plus que tout, notre drapeau a symbolisé ce pays. Il a grandi avec nous. Nous n'allions pas encore à l'école et déjà nous aimions le symbole simple et pourtant compliqué du Union Jack qui représente avec tant de soin tous les principaux éléments intégrés de la Grande-Bretagne. Nous étions fiers en voyant les armoiries canadiennes sur le battant de ce beau drapeau. Il nous a inspiré des chants. Il représentait notre pays.

A l'école, je ne me souviens pas d'avoir entendu parler du problème du Québec. Je me souviens que Montréal me fascinait. C'était une ville que j'avais hâte de voir, où, dans notre propre Canada, on parlait deux langues et où des gens de bien d'autres pays étaient venus vivre.

Surtout, quand j'étais enfant, je regardais défilier les beaux gars du 22^e, derrière un officier de haute taille, le colonel Vanier (je ne savais pas encore son nom; je ne l'ai appris que quand on m'a présenté notre Gouverneur général) dans les rues de notre ville où ils s'entraînaient. Depuis, j'ai toujours pensé à ces fiers soldats de langue française combattant pour notre drapeau quand les nouvelles nous vantaient leurs faits d'armes. Quand nous chantions que nous n'abandonnerions jamais le vieux drapeau, nous pensions aussi aux gars du 22^e mourant en France pour ce drapeau.

Ma foi, en ce qui me concerne, aucun homme, aucun groupe de fomentateurs de troubles ne pourra me dire «Voici votre nouveau drapeau». C'est une question de racines, de racines canadiennes. Si mon drapeau pouvait facilement être mis au rancart, ainsi en serait-il de mon pays et de la foi que j'ai pu avoir en lui. Cette idée me trouble et me porte à me demander: Qu'arrivera-t-il ensuite?

Puis-je déclarer qu'il est dix heures, monsieur l'Orateur?

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. McIlraith: Demain, nous allons poursuivre les travaux d'aujourd'hui et quand ils seront terminés, nous aborderons l'ordre n° 7 inscrit au *Feuilleton* d'aujourd'hui, la deuxième lecture du bill C-131, loi modifiant la loi sur l'indemnisation des marins marchands, puis, l'ordre n° 51, inscrit au *Feuilleton* d'aujourd'hui, deuxième lecture du bill C-137, loi autorisant certaines dépenses d'établissement du réseau des Chemins de fer Nationaux du Canada.

L'hon. M. Churchill: Puis-je demander quand le bill C-126 sera présenté de nouveau?

L'hon. M. McIlraith: Je viens d'annoncer les travaux prévus pour demain. J'ignore quand nous serons prêts à aborder le bill C-126.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)